



COMMUNIQUÉ DE PRESSE ***Pour diffusion immédiate***

« En affaires avec les Cercles » **Une nouvelle initiative en entrepreneuriat**

Beaupré, le 30 janvier 2014 – Un nouveau service en entrepreneuriat et en microcrédit est offert sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Cette initiative, menée par les Cercles d'emprunt de Charlevoix et le Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, permet aux citoyens de la MRC de s'engager dans une démarche entrepreneuriale afin de valider ou de développer un projet d'affaires, tout en ayant accès au microcrédit pour y parvenir. Basée sur l'accompagnement de proximité, la formule proposée permet de compléter l'offre de services du CLD de la Côte-de-Beaupré.

L'approche personnalisée des Cercles !

Un Cercle d'emprunt est constitué de 4 à 12 promoteurs désireux d'obtenir de l'encadrement et d'avoir accès à un financement alternatif afin de démarrer leur entreprise. Pendant 6 à 8 semaines, le promoteur assiste à des ateliers de formation afin de préparer son plan d'affaires, de démarrer ou développer sa propre entreprise et de préparer adéquatement une demande de crédit, le cas échéant. Une des particularités du Cercle d'emprunt, c'est qu'il donne accès au crédit sans exiger les garanties conventionnelles ou les mises de fonds de départ. Les promoteurs intéressés investissent plutôt temps et énergie dans leur projet et dans leur Cercle.

L'approche est personnalisée et centrée sur la personne et son projet. Elle est tour à tour individualisée et collective. Elle permet le développement d'une relation de confiance et apporte des propositions en lien avec les besoins personnels et professionnels du promoteur. La démarche proposée en petits groupes permet de tirer le maximum d'une approche collective où le soutien des pairs joue un rôle primordial. Les ateliers collectifs et l'accompagnement individuel sont offerts par l'équipe des Cercles d'emprunt de Charlevoix qui assure une présence hebdomadaire sur la Côte-de-Beaupré.

Nouveau Fonds d'investissement

Le CLD de la Côte-de-Beaupré investit 20 000 \$ dans un nouveau *Fonds d'investissement solidaire* qui servira exclusivement à la clientèle de l'initiative « En affaires avec les Cercles ». La Mutuelle de microfinance de Québec se joint au CLD pour compléter l'investissement initial du nouveau fonds qui atteint ainsi 25 000 \$. Aux dires du président du CLD de la Côte-de-Beaupré, M. Daniel Robitaille, cette initiative représente « une belle opportunité et une valeur ajoutée pour les personnes en démarche vers l'entrepreneuriat ».

Les personnes intéressées à obtenir de plus amples informations peuvent communiquer avec le CLD de la Côte-de-Beaupré au (418) 827-5256 ou directement auprès des Cercles d'emprunt de Charlevoix à l'adresse électronique suivante: info@cerclesdempruntdecharlevoix.org.

- 30 -

Pour information : Annie Girard, coordonnatrice
Cercles d'emprunt de Charlevoix
(418) 435-3673 poste 6909
annie@cerclesdempruntdecharlevoix.org

Source : Marc-André Avoine, coordonnateur en transport
CLD de la Côte-de-Beaupré
(418) 827-5256 poste 301
marcandre.avoine@cldcdb.net

PARTENAIRES

